

Compte-rendu CSA du vendredi 30 mars 2026

ECOLE	COMMENTAIRES
ECOLES SOUMISES A L'ETUDE	
Maternelle Aurec sur Loire	-1.08
Maternelle Langeac	0
Elem Pont Salomon	-1
Elem St Didier en Velay	-1
Jules Ferry Brioude	-1
Primaire Mazeyrat d'Allier	Avec « observation attentive » jusqu'au CDEP -1.08
Primaire Rosières	-1.25
Primaire Le Puy en Velay J. d'Arc	-1.25
Primaire Le Puy en Velay Taulhac	0
Primaire St Hostien	Avec « observation attentive » jusqu'au CDEP -1
Primaire Solignac sur Loire	-1.25
Primaire Vals Près Le Puy	-1.17 (poste FSE)
Primaire Les Villettes	-1
Primaire Le Pertuis	-1.25
RPI Ste Florine	-1.08
RPI La Chaise Dieu	-1
Ecole d'Araules/Recharinges	-1 (fermeture d'école)
Dispositif TPS dans les QPV	+0.50
Coordonnateur TER QPV	-0.5 +0.33
Transformation maître formateur en poste adjoint Blavozy	Récupération + 0.33
Fusion écoles Michelet	0
Fusion écoles Pagnol	0
UPE2A	0
Coordonnateur PAS	+2
RPI Roche en Régnier/St André	0
DEMANDE D'OUVERTURES	
Ecole maternelle de St Didier	0
Ecole d'Aiguilhe	0 mais aide possible
Ecole de Charrée	0
Ecole de Coubon	+1 en reflexion
Ecole de St Christophe sur Dolaizon	0

Les PAS : la destruction des structures spécialisées

5 PIAL seront créés à la rentrée 2026 et 4 postes à la rentrée 2027 soit 9 pour la Haute Loire

- ✓ **Pour 2026 : 2 emplois dans le premier degré public, 2 dans le privé sous contrat, 1 dans le second degré : sur Yssingeaux, St Julien Chapeuil, Haut Velay, Puy Est et Puy Ouest.**
- ✓ **Pour 2027 : 1 emploi dans le premier degré public, 2 dans le privé, 1 dans le second degré**

Véritable outil de destruction des structures spécialisées, ces PAS donne à l'Éducation Nationale le pouvoir de décider des aides (matériel, aide humaine) avant même une notification. Les AESH devront exercer sur des périmètres beaucoup plus vastes (ces 9 PAS remplaceront au final les 14 piales existants).

Il nécessite l'utilisation d'un moyen d'enseignement mais ils ne serviront qu'à venir informer ou conseiller les collègues.

Les PAS → « Dites-moi de quoi vous avez besoin je vous dirai comment vous en passez ».

Ces PAS viseront à diminuer le nombre de notifications individuelles et à rendre les conditions de travail des AESH encore plus terribles qu'elles ne le sont déjà.

Nous demandons l'abandon de ces dispositifs comme l'abandon des pials déjà existants.